

Réunion du 6 février 2017

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Madame Danielle DILIGENT

**N° CP/2017/054 - 31060 - Autres actions d'insertion et de lutte contre l'exclusion
Expérimentation de mesures d'accompagnement social
personnalisé pour familles tziganes à Kaltenhouse**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président,

- approuve les dispositions du présent rapport pour la mise en œuvre de mesures d'accompagnement social personnalisé avec gestion des prestations sociales de familles tziganes à KALTENHOUSE tel que décrit dans le cahier des charges joint en annexe ;
- décide de fixer le tarif 2017 à 225 €/mois/mesure dans la limite d'un budget maximum de 10 000 € ;
- décide de confier au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles l'exercice de mesures d'accompagnement social personnalisé avec gestion des prestations sociales de familles tziganes de KALTENHOUSE ;
- autorise le Président du Conseil Départemental du Bas-Rhin à signer la convention financière à conclure à cet effet entre le Département et le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, selon le projet présenté en annexe.

Non participation au vote : Madame Françoise BEY, Madame Françoise PFERSDORFF

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY